

Customs Administration in Canada, par Gordon Blake.
(Collection « Canadian Studies in Economics », no 9). Un vol., 7
po. x 10, broché, 193 pages. — University of Toronto Press,
Toronto, 1957. (\$3.50)

Jacques Parizeau

Volume 34, Number 1, April–June 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001311ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001311ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Parizeau, J. (1958). Review of [*Customs Administration in Canada*, par Gordon Blake. (Collection « Canadian Studies in Economics », no 9). Un vol., 7 po. x 10, broché, 193 pages. — University of Toronto Press, Toronto, 1957. (\$3.50)]. *L'Actualité économique*, 34(1), 154–155. <https://doi.org/10.7202/1001311ar>

Les Livres

Customs Administration in Canada, par GORDON BLAKE. (Collection «Canadian Studies in Economics», no 9). Un vol., 7 po. x 10, broché, 193 pages. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto, 1957. (\$3.50).

On n'insiste pas assez sur les répercussions qu'a l'administration des douanes sur les importations. Alors qu'il est admis que le régime des achats à l'étranger est très fortement déterminé par le niveau du tarif douanier et, s'il y a lieu, par les contingents, peu d'ouvrages traitent spécifiquement des obstacles que peut présenter aux importations l'administration plus ou moins restrictive de la loi des douanes. Ainsi, par exemple, les méthodes d'évaluation du prix des marchandises aux fins de déterminer la base de l'application du tarif, les formalités qui régissent les déclarations du vendeur, les marques d'origine, l'emballage, et combien d'autres règlements, conditionnent l'entrée des marchandises. Déjà il y a quelques années, le professeur Elliott avait comparé les obstacles divers que l'application de loi réservait aux échanges extérieurs au Canada et aux États-Unis. Avec une patience infinie, il avait clarifié une matière touffue où les textes de loi, la jurisprudence et l'application pratique ne sont pas toujours en accord.

Le but de l'ouvrage de Gordon Blake est en même temps plus vaste et plus simple. L'auteur se propose de montrer comment historiquement l'administration des douanes a évolué au Canada. L'étude commence sous le régime français et, passe assez rapidement sur les premiers siècles. L'histoire des trente dernières années donne lieu à des développements plus substantiels et plus étoffés. L'auteur aborde à tour de rôle la structure du tarif douanier, les problèmes délicats de l'évaluation aux fins de l'établissement des droits, et de la classification des marchandises entre les divers postes du tarif. L'ouvrage se termine par une courte histoire du service des douanes lui-même, et des vains efforts qui se sont manifestés au sein du bureau du tarif, pour établir un «tarif scientifique» canadien.

On regrettera l'absence de logique d'un tel plan, et peut-être surtout la brièveté de l'ouvrage. Ici plus qu'ailleurs un livre n'est utile que s'il est détaillé,

que s'il est encombré même, par le dépouillement de la jurisprudence, au sens large de ce terme. On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre le travail de Gordon Blake et celui du professeur Elliott qui, bien qu'ayant, a-t-on dit plus haut, un objectif plus précis, traite d'une façon plus approfondie, en quelques chapitres, les trois quarts de la matière abordée par son élève. Il reste cependant que pour le non-initié le livre de Blake est plus abordable. Jacques Parizeau

State Intervention and Assistance in Collective Bargaining (The Canadian Experience 1943-1954), par H.-A. LOGAN. (Canadian Studies in Economics, No 6). Un vol., 6¾ po. × 9¾, relié, 176 pages. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, Toronto. (\$3).

Selon les termes mêmes de l'auteur, l'ouvrage constitue une description du système d'intervention étatique dans les relations industrielles au Canada de 1943 jusqu'à 1954, et ceci par opposition à la période de «libéralisme» qui avait précédé. L'ouvrage débute par une discussion des dispositions de l'Acte de Confédération et des décisions du Conseil Privé qui ont permis la répartition actuelle des pouvoirs entre les gouvernements, en ce qui concerne les problèmes du travail. Sur cette toile de fond, l'auteur trace ensuite un rapide historique de la législation ouvrière au Canada depuis la Confédération pour en arriver à la dernière guerre et à l'avènement des négociations collectives obligatoires sous certaines conditions. Après quelques notes sur le fonctionnement du système en temps de guerre, l'auteur rappelle les étapes qui ont mené à l'élaboration de la législation du temps de paix, puis il aborde les dispositions particulières aux provinces, l'Ontario et le Québec plus précisément. Les deux derniers chapitres reviennent aux problèmes généraux; le chapitre neuf discute des effets de la législation canadienne sur les relations ouvrières, le chapitre dix reprend certains des problèmes les plus discutés actuellement dans le domaine.

Étant donné les complexités de notre système d'interventions, un ouvrage du type de celui de H.-A. Logan ne peut faire autrement que de rendre de grands services. L'auteur y montre d'ailleurs, une fois encore, l'étendue de ses connaissances sur les questions ouvrières canadiennes, sauf, cependant, en ce qui concerne la province de Québec. Tous les québécois qui ont un peu fréquenté son histoire du mouvement ouvrier canadien ont été frappés du contraste entre le niveau de compréhension dont l'auteur fait preuve lorsqu'il discute des questions ouvrières hors Québec et l'aspect étriqué de ses interprétations lorsqu'il en arrive à parler de notre Province. Ce contraste se retrouve dans le présent ouvrage. L'auteur s'en rend compte cependant et il conclut: «on doit laisser à d'autres observateurs, qui, en raison de leur situation, sont très rapprochés de l'action pratique elle-même, de présenter d'une manière détaillée la façon dont sont menées les opérations, les raisons des échecs et des réussites, et, en particulier, les problèmes qui ont trait à la province de Québec.» C'est à la fois une attitude honnête et un vœu qui mériterait d'être exaucé. La tâche n'irait cependant pas sans difficultés certaines.

Pierre Harvey